

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton d'Antrain
Commune de **ROMAZY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35**

L'an deux mil dix-sept le dix avril à 20 h 30.

Le Conseil Municipal de ROMAZY, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la Présidence de :

Mr Loïc BATAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Etaient présents :

AUBREE Anthony, BATAIS Gérard, BATAIS Loïc, COIRRE Eric, DELOURME Hyacinthe, GASTBOIS Jean-Claude, PARENT Arnaud, ROUANET Jeanine, VAUTIER Mickaël

Absents excusés : PARENT Arnaud

Absents : FERTIN Mickaël,

Procurations : PARENT Arnaud à BATAIS Loïc

Secrétaire de séance : DELOURME Hyacinthe

Date de convocation : 04/04/2017

Date d'affichage : 04/04/2017

Vote des taux d'imposition

Délibération n° :

Monsieur le Maire présente les recettes fiscales à taux constant à partir des documents présentés par la Direction Générale des Finances Publiques.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'adhésion de la commune à la communauté de commune Couesnon Marche de Bretagne va conduire à une augmentation.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De ne pas modifier les taux d'imposition communaux.

Vote sur la répartition des excédents

Délibération n° :

Monsieur le Maire rappelle au conseil les résultats d'exécution du budget 2016 et présente l'affectation des résultats au budget 2017 comme suit :

BUDGET COMMUNAL				
FONCTIONNEMENT	2016	Dépenses	160945.4	Commentaires
		Recettes	194692.77	
		Excédent	33747.37	
		Report 2015	(+)91588.6	
		TOTAL	(+)125335.91	

INVESTISSEMENT	2016	Dépenses	161168.65	
		Recettes	109308.93	
		Déficit	(-)51859.72	
		Report déficit 2015	(-)24436.28	
		TOTAL	(-)76296	reporté au compte 1068
		EXCEDENT 2016 GLOBAL	(+)49039.97	26 858.41 reporté au 002 22181.56 reporté au compte 1068

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	2016	Dépenses	23033.5	Commentaires
		Recettes	23646.73	
		Excédent	613.23	
		Report 2015	(-)11321.53	
		TOTAL	(-)10708.3	compte 002
INVESTISSEMENT	2016	Dépenses	18390.97	
		Recettes	14914.21	
		déficit	(-)3446.76	
		Report 2015	(-)12703.35	
		TOTAL	(-)16150.11	compte 001
		DEFICIT 2016 GLOBAL	(-)26858.41	

Après délibération le Conseil Municipal adopte cette répartition des excédents à l'unanimité.

Vote par chapitre du budget primitif de la Commune

Délibération n° :

Monsieur le Maire présente les propositions de débit et de crédit en section de fonctionnement et en investissement.

Après délibération le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité.

Arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes pour la somme de 220 667.41 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes pour la somme de 548 646.56 €

Vote par chapitre du budget primitif Assainissement

Délibération n° :

Monsieur le Maire présente les propositions de débit et de crédit en section de fonctionnement et en investissement.

Après délibération le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité.

Arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes pour la somme de 51 462.04 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes pour la somme de 31 094.32 €

Vote par chapitre du budget primitif Lotissement

Délibération n° :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de lotissement va de nouveau être reporté d'une année.

Après délibération le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité.

Arrêté de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes pour la somme de 0€

Section d'investissement :

Dépenses et recettes pour la somme de 0€

Vote sur la proposition de lissage des taux d'imposition de la communauté de commune Couesnon Marches de Bretagne

Délibération n° :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les taux d'imposition de la communauté de commune Couesnon Marches de Bretagne, que la commune vient d'intégrer, sont supérieurs à ceux appliqués par la communauté de commune du Pays d'Aubigné.

En %	Pays d'Aubigné	Couesnon Marches de Bretagne
Taxe d'habitation	11.97	15.12
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.17	4.17
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	4.82	12.63

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour appliquer un lissage dans le rattrapage des taux, des délibérations concordantes doivent être prises entre la commune et l'EPCI concerné. Trois simulations ont été étudiées pour envisager des lissages sur 3 ans, 5 ans ou 10 ans. La communauté de commune s'oriente vers un lissage des taux sur 5 ans.

Après délibération le Conseil Municipal décide un lissage des taux d'imposition sur 5 ans comme suit :

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	11.97	12.6	13.23	13.86	14.49	15.12
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.17	1.77	2.37	2.97	3.57	4.17
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	4.82	6.38	7.94	9.51	11.07	12.63

Permanences électorales

Délibération n° :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les bureaux de vote pour les élections présidentielles doivent être ouverts de 8h à 19h soit une période d'ouverture de 11h. Monsieur le Maire propose aux conseillers des permanences d'une durée de 3h40.

Après délibération le Conseil Municipal accepte le planning suivant :

8h à 11h40 : Eric COIRRE /AUBREE Anthony / Hyacinthe DELOURME

11h40-15h20 : Loïc BATAIS / Gérard BATAIS /Mickaël FERTIN

15h20-19h : Arnaud PARENT / Jean-Claude GASTEBOIS / Jeanine ROUANET

Question diverses

Délibération n° :

- Monsieur AUBREE remarque que des projets de communes nouvelles sont ébauchés par les communes voisines et que le conseil pourrait étudier les opportunités de fusions. Un point sera rajouté à l'ordre du jour du prochain conseil.

La séance est levée à 22h20

AUBREE Anthony	BATAIS Gérard	BATAIS Loïc	COIRRE Eric
DELOURME Hyacinthe	GASTEBOIS J. Claude	PARENT Arnaud	ROUANET Jeanine
		Excusé	
VAUTIER Mickaël			